



**FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉS
DE LA FONCTION PUBLIQUE
20 Rue Vignon – 75009 PARIS**

**Mail : fgrfp@wanadoo.fr site internet : fgrfp.org
Tél : 01.47.42.80.13**

COMMUNIQUE DE PRESSE

La santé : de la parole aux actes

Deux événements viennent de marquer l'actualité santé : la présentation de la stratégie nationale de santé et celle du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2014 (PLFSS).

La FGR-FP prend acte de la reconnaissance par Marisol Touraine que les inégalités sociales et géographiques dans l'accès aux soins s'accroissent et que notre système de santé n'est plus adapté et a besoin d'être rénové. Elle approuve le souci de la ministre de définir une politique de prévention à tous les âges de la vie en avançant des priorités ciblées, de lever les entraves de toutes natures à l'accès aux soins, de réaffirmer le service public hospitalier, d'améliorer les dispositifs de veille et de sécurité sanitaire avec une expertise totalement indépendante, de promouvoir la recherche. Elle exprime son accord avec l'affirmation qu'une bonne santé découle aussi de choix politiques en matière d'économie, d'éducation, d'environnement, de travail, de transports, d'urbanisme, de pratiques sportives et de cohésion sociale.

La FGR-FP s'interroge cependant sur les moyens proposés pour mettre en œuvre cette stratégie. La faiblesse du taux de progression de l'ONDAM (1) atteint un record historique (2,4%) alors que les besoins augmentent naturellement chaque année.

Si l'essor des maisons de santé pluridisciplinaires est une réalité, les déserts médicaux et l'asphyxie des hôpitaux le sont aussi. Comment alors constituer des équipes de proximité autour d'un médecin traitant pivot de la prévention et du parcours de soins en lien avec l'hôpital et les soins spécialisés ? Et comment seraient payées ces équipes avec un budget de l'assurance maladie qui doit réaliser 2,9 milliards d'économies ?

Peut-on renforcer le rôle du service public hospitalier en le ponctionnant de 440 millions alors que déjà certains établissements réduisent leurs effectifs pour pouvoir payer leurs factures ?

Et faut-il 3 ans pour résoudre les problèmes posés par la généralisation du tiers payant alors que ce dispositif est déjà utilisé ?

La FGR-FP ne partage pas l'enthousiasme de la ministre à propos des partenariats public-privé et du rôle des TIC (2), qui ont conduit à engloutir des sommes énormes pour un résultat dérisoire, comme par exemple l'échec de la mise en place du dossier médical personnel. Elle regrette que s'agissant de santé et de soins soient utilisés des termes tels que hôpital numérique, compétition internationale ou filière d'excellence.

La FGR-FP a souhaité que les ARS (3), dont le fonctionnement a par ailleurs un coût exorbitant (plus d'1 milliard d'euros), si elles continuent d'exister, soient démocratisées et garantissent les principes fondamentaux de l'assurance maladie et les valeurs de l'action sanitaire et médico-sociale. Elle prend acte qu'elles devront agir dans le cadre de la politique nationale de santé et des objectifs prioritaires fixés nationalement.

La FGR-FP estime qu'une autre politique de santé est possible en accroissant les recettes de l'assurance maladie : limitation des exonérations de cotisations patronales, politique de l'emploi et revalorisation des salaires et des pensions, cotisations appliquées à l'ensemble des revenus.

(1) objectif national des dépenses d'assurance maladie

(2) technologies de l'information et de la communication

(3) agences régionales de santé

Paris, le 30 septembre

Contact : Bénédicte VRAIN – Secrétaire nationale chargée du dossier « Protection sociale »